

# BERNIN

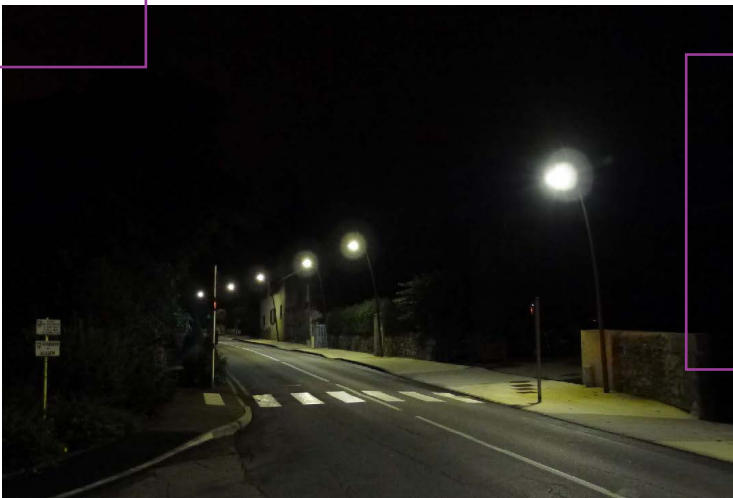
## UN ÉCLAIRAGE PUBLIC CONNECTÉ ET SÉCURISANT

La commune de Bernin, située dans le Grésivaudan, compte 3 100 habitants. L'une des priorités de la municipalité est d'atteindre un éclairage public 100 % raisonné. Actuellement, la commune dispose de 758 points lumineux, dont 80 % sont équipés de la technologie LED, permettant une réduction de 70 % de la consommation énergétique. Il a aussi été fait le choix de baisser la luminosité à 20 % sur la route départementale après 22H30.

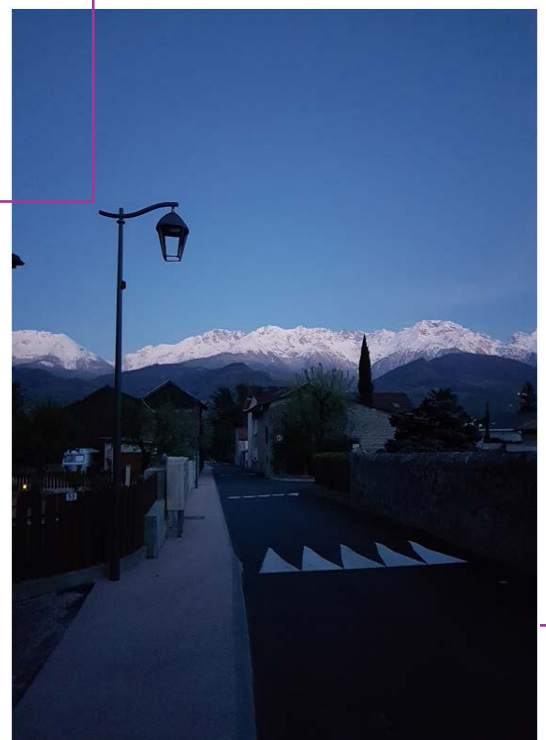
Depuis 2013, Bernin pratique l'extinction de l'éclairage public durant la nuit. Cependant, en 2021, face à plusieurs demandes de riverains exprimant des préoccupations, notamment en termes de sécurité, la municipalité a envisagé des alternatives à cette extinction totale. Si des détecteurs de mouvement sont déjà en place sur les cheminements piétons et les parkings, l'idée de généraliser cette solution a été étudiée.

Une expérimentation a donc été lancée sur un axe routier de 930 mètres, comprenant une intersection. Cette portion de voirie, initialement équipée de 44 luminaires, a nécessité l'ajout de 17 nouveaux points lumineux, tous dotés de détecteurs de mouvement. De plus, sept radars ont été installés. Les luminaires sont organisés en groupes de quatre : à l'approche d'un piéton, d'un cycliste ou d'un véhicule motorisé, les luminaires s'allument et restent allumés pendant une minute après le passage. Ensuite, le groupe suivant prend le relais, assurant un éclairage en continu tout au long du trajet.

Pour optimiser la gestion de ce dispositif, l'éclairage est connecté, permettant ainsi une gestion à distance et une meilleure réactivité aux besoins de la commune.



*La route départementale après 22h30*



*Les luminaires équipés de détecteur*